

dollars où l'on aurait pu puiser. L'Angleterre détient presque un milliard et trois quarts de titres canadiens qu'elle aurait pu, du jour au lendemain, transformer en dollars. Le problème que présente la pénurie de dollars n'est qu'une question de comptabilité; il est absolument factice. Le Canada aussi bien que la Grande-Bretagne ont à leur emploi des spécialistes en questions de finances qui sont très bien rémunérés. Soutiendrait-on qu'il eût été le moins difficile d'établir un plan en vertu duquel un milliard de dollars ou plus aurait pu être placé au Canada comme avance au compte de l'Angleterre et de l'Empire, afin qu'ils puissent acheter chez nous les sciages, le poisson, les céréales secondaires et beaucoup d'autres denrées que nous produisons, et qu'ils se procurent maintenant en Russie? Il s'agirait d'une simple transaction qui aurait pu s'effectuer à raison d'un intérêt très faible, si même on en avait exigé un, parce que les bénéfices ordinaires du commerce auraient été une compensation suffisante. Il appartient tout d'abord aux citoyens d'un pays de régler leurs propres problèmes économiques et ce sont eux qui doivent s'imposer les premiers sacrifices, s'il en est. On aurait pu mettre en commun à la Banque d'Angleterre assez de titres canadiens pour garantir un prêt en vertu duquel les commerçants auraient eu tous les dollars dont ils avaient besoin. Le Commonwealth n'aurait pas alors été contraint de recourir à ces désagréables programmes de troc qui l'ont tellement désorganisé et embarrassé.

Le Canada devrait manifester plus d'initiative lorsqu'il s'agit de favoriser le commerce de l'empire. En somme, notre pays est le bras droit de l'Empire. Jetons un coup d'œil sur l'Australie, pays riche en ressources naturelles et confiant en l'avenir. Le résultat de la présente guerre dans le Pacifique revêt une importance souveraine aux yeux de sa population. Ses aviateurs sont au plus fort de la mêlée depuis le début de la lutte en Corée. L'Australie traverse un état de crise, mais son crédit est de tout repos. Depuis des années l'Australie contracte des emprunts auprès des États-Unis, elle n'a jamais manqué de les rembourser. Les obligations de cette île, cotées à Wall Street, sont très recherchées. Dernièrement, au cours de son séjour aux États-Unis, le premier ministre Menzies a contracté un nouvel emprunt de 300 millions qui, il va de soi, sera dépensé là. J'ignore s'il a laissé entendre au Canada qu'il apprécierait l'ouverture d'un crédit. D'après un vieux proverbe, un emprunteur s'adresse d'ordinaire à un étranger plutôt qu'à un parent, car croyant sa famille au courant de sa situation il estime qu'elle lui offrirait de l'aide si elle le pouvait. Au besoin nous devrions ou-

vrir un crédit à l'Australie. De même si un crédit en dollars canadiens est de nature à aider l'Afrique du Sud ou des Antilles, il ne faut pas attendre qu'un de ces grands pays vienne nous implorer. Nous devrions sans délai leur offrir l'aide voulue, car nous n'ignorons pas que leur avenir à tous dépasse notre imagination. Ils possèdent de véritables richesses, c'est ce qui compte. Leur population même un genre de vie semblable au nôtre et désire défendre les mêmes institutions que nous aimons. Tout prêt consenti à l'un de ces membres de l'Empire constituerait un des placements les meilleurs et les plus clairvoyants que notre pays pourrait effectuer. On contribuerait ainsi puissamment à favoriser le commerce et à assurer la défense de l'Empire, en augmentant la bonne entente qui règne entre nous et les autres membres du Commonwealth dont nous sommes tous si fiers.

L'honorable M. Beaubien: Honorables sénateurs, je propose le renvoi de la suite du débat à une séance ultérieure.

(La motion est adoptée.)

TRAVAUX DU SÉNAT

L'honorable M. Robertson: Honorables sénateurs, je crains que l'optimisme dont j'ai fait preuve tantôt n'était guère motivé et que nous n'ayons aucune nouvelle précise avant 5 heures et demie. Toutefois, il serait sage pour nous de nous réunir alors, au cas où dans l'intervalle le bill concernant les forces canadiennes nous ait été transmis par l'autre endroit. Nous pourrions alors l'étudier immédiatement au lieu de nous réunir à nouveau demain matin.

Je propose donc que nous nous ajournions à loisir afin de nous réunir à nouveau au son du timbre, vers 5 heures et demie.

(Le Sénat s'ajourne à loisir.)

Le Sénat reprend sa séance.

L'honorable M. Robertson: Honorables collègues, m'étant enquis afin de savoir si le projet de loi en question nous serait transmis ce soir, j'en suis venu à la conclusion que c'est peu probable. L'intérêt public n'en souffrirait donc pas si nous nous ajournions jusqu'à demain matin.

Je propose donc qu'à la fin de la présente séance la Chambre s'ajourne jusqu'à demain matin à 11 heures.

(La motion est adoptée.)

Le Sénat s'ajourne jusqu'à demain matin à 11 heures.